

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ABALAT  
BOURDENX Daniel  
06.07.77.95.17  
abalat@outlook.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller  
en insertion professionnelle  
Dossier

## Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3  
européen)

## Conditions d'accès :

Etre conducteur de taxi dans un autre  
département que les Landes.

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

Perfectionnement, élargissement des compétences

## Contenu et modalités d'organisation

Module A - Connaissance du Territoire Connaître et savoir situer les principales villes du département, sites historiques, touristiques, économiques, étude des parcours concernant les transports médicaux, hôpitaux, cliniques et centres de soin. Module B - Réglementation locale Connaître les textes qui régissent la profession de taxi au plan départemental. Arrêtés préfectoraux, manipulation du compteur horokilométrique, stationnement cours de gares, liste documents obligatoires

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00207279	du 17/10/2020 au 31/12/2021	Dax (40)	ABALAT		Non éligible	FPC
00264022	du 27/05/2022 au 28/05/2022	DAX (40)	ABALAT		Non éligible	FPC
00264023	du 28/10/2022 au 29/10/2022	DAX (40)	ABALAT		Non éligible	FPC
00264024	du 18/11/2022 au 19/11/2022	DAX (40)	ABALAT		Non éligible	FPC